

**Compte-rendu du
1er CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE
vendredi 8 novembre 2013**

Etaients présents :

Tous les enseignants - Mme Fernandes pour la Mairie - Mme Benteyn - Mendhi Hamadi pour l'Alae.

Parents d'élèves :

AAPE : Mmes Delanoe, Basset, Ferrage, Bru, Gaillagot

FCPE : Mmes Torroglosa, Soula, Nouxet, Raffin, Boisselier.

1/ Rentrée scolaire, vie de l'école

Effectifs à la rentrée 2013-2014 et organisation pédagogique

295 élèves répartis comme suit :

60 CP : répartis en 2 classes de 25 et une classe CP-CE1 de 10CP et 15 CE1

50 CE1 : réparties en 2 classes de 25 el

52 CE2 : 2 classes de 26 el

49 CM1 : 1 classe de 25 el et 1 Classe de 24 el

57 CM2 : 1 classe de 29 el et 1 Classe de 28 el

CLIS : 12 el

Anglais : toutes les classes ont des cours d'anglais, soit :

- Assurés par l'enseignant de la classe si ce dernier a l'habilitation
- Assurés par un enseignant d'une autre classe dans le cadre d'un échange de service.

Les enseignants F. Vincent et C. Cibien sont déchargés respectivement les jeudis et vendredis. Une enseignante a été nommée, mais suite à un arrêt maladie de cette dernière, les remplacements se sont enchainés. La directrice nous assure que depuis le retour des vacances de la toussaint, la situation s'est stabilisée et un remplacement stable a été mis en place.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Les nouveaux APC « Aide Pédagogique Complémentaires » ont été mis en place. 36 heures réparties sur 24 semaines. Les parents des élèves concernés sont prévenus par un mot dans le cahier car ces heures sont sujettes à leur accord. 1 élève ne peut assister qu'à une séance pas semaine. Pendant ce temps là les autres élèves sont accueillis en TAP « Temps d'Accueil Périscolaire », organisé par les membres de l'Alae. Ces temps TAP étant fixes sur une même période, afin de simplifier l'organisation, les APC sont aussi fixes sur une même période.

- Période 1 (de la rentrée aux vacances de la Toussaint) : les 2 séances hebdomadaires étaient réparties comme suit :
 - 45 minutes pour les élèves en difficultés
 - 45 minutes d'aide méthodologique.
- Période 2 (Toussaint - Noël) : les 2 séances hebdomadaires seront réparties comme suit :
 - 1h30 minutes pour les élèves en difficultés
- Période 3 (Noël- Vacances de Février) : les 2 séances hebdomadaires seront réparties comme suit :
 - 45 minutes pour les élèves en difficultés
 - 45 minutes pour des travaux autour du projet d'école.

Vote du règlement intérieur (modification des horaires et APC)

Le règlement intérieur a été mis à jour avec les nouveaux horaires.

Les horaires sont :

LUNDI et JEUDI : 9h à 12h / 14h à 16h30

MARDI et VENDREDI : 9h à 11h30 / 14h à 16h30

MERCREDI : 9h à 12h

APC/TAP de 11h30 à 12h15 le mardi et vendredi

Ces modifications ont été votées à l'unanimité. Le règlement intérieur sera diffusé aux élèves de CP.

Etudes surveillées

Il y a 3 personnes pour encadrer les élèves en études surveillées le lundi et le jeudi de 16h45 à 17h15 pour le cycle 2 et de 16h45 à 17h45 pour le cycle 3.

Les enfants qui restent tard au CLAE sont prioritaires.

Activités prévues en lien avec le projet d'école

Prix des incorruptibles CP au CE2

Sortie préhistoire dans l'Ariège le 5 novembre 5 euros

Défi lecture CM2 6^{ème}

Cinéma Fronton « Sur le chemin de l'école »

Piscine le mercredi matin 6 séances / An

Sécurité aux abords de l'école et à l'école

La policière municipale et l'agent communal sécurisant la traversée des piétons au niveau de l'école élémentaire sont présents à partir de 8 h 45 mn le matin.

2/ Utilisation et entretien des locaux, fonctionnement de l'école, hygiène et sécurité

Acquisitions et travaux réalisés, programmés

Travaux

La salle polyvalente et le préau ont été repeints.

Un témoin lumineux a été installé au portail blanc pour indiquer si le portail est ouvert ou fermé.

Deux bancs vont être installés dans la cour.

Acquisitions

Divers mobiliers ont été achetés tel que chaises, imprimante, radiocassettes, CD, vitrine et divers rangements.

L'opération « Un fruit à la récré » a été reconduite, la distribution a lieu le jeudi à la récréation de l'après midi pendant le 1er trimestre. Cette activité a un agrément par année civile et bénéficie d'un crédit européen de 51%.

3/ Informations en provenance des partenaires de l'école

Alae

Mise en place des règles de vie aux cantines rédigées avec les élèves.

La réunion de concertation aura lieu le 13 décembre.

Une conférence débat sur les jeux dangereux (jeux du foulard.....) pratique violente est organisée le 12 décembre.

Actualité FCPE

Le loto pour les élèves de l'école élémentaire aura lieu le 20/12/13, les démarches pour récolter des dons ont déjà commencées. Une vente de gâteaux aura lieu la première semaine de décembre devant le portail des écoles maternelle et élémentaire dont le bénéfice permettra d'acheter des lots.

La boum de la chandeleur aura lieu le vendredi 31/01/14 de 18H à 21H environ avec DJ et buvettes.

La tournée croissant aura lieu la 2ème quinzaine de mars.

Le vide grenier aura lieu le 13/04/14. Celui-ci permet de financer la classe transplanté de CM2.

Actualité AAPE

La commande de mugs est réussie, la distribution aura lieu début décembre, probablement qu'il y aura une permanence pour aller les récupérer.

L'atelier de Noël aura lieu le dimanche 1 décembre en 2 groupes de 14H à 16H et de 16H à 18H. Au total 60 enfants pourront s'inscrire avec une participation de 3€.